

# GALE

La gale est une infection de la peau due à un parasite, **très contagieuse** quel que soit l'âge et responsable d'épidémies dans les collectivités d'enfants et d'adultes (crèches, orphelinats, hôpitaux, maisons de retraite...). La contamination est avant tout interhumaine, par contact cutané direct d'une personne infectée à une autre personne. La transmission indirecte est également possible par contact avec des vêtements, literie, serviette, fauteuils eux-mêmes parasités.

La gale se manifeste par des **démangeaisons** (prurit) à **recrudescence nocturne** et, de ce fait, par des lésions de grattage évoquant un eczéma ou surinfectées par un impétigo. Les lésions spécifiques (sillons, vésicules, papules, nodules) ne sont pas constamment retrouvées.

**La localisation** aux espaces interdigitaux du dos des mains, aux coudes, à la région antérieure des aisselles, au mamelon, aux organes génitaux et aux fesses, mais sans atteinte du visage et du dos (sauf dans les gales profuses), est évocatrice du diagnostic de gale commune.

Un déficit immunitaire constitue un facteur favorisant des gales profuses.

Le diagnostic est établi sur la présence de lésions cliniques évocatrices et/ou un examen parasitologique positif.

Il existe **deux types de traitements** :

- Par voie orale en prise unique (fonction de l'âge)
- Les traitements locaux en lotion ou crème : toutes les régions du corps doivent être traitées. Ces traitements peuvent être irritants, d'autant plus qu'ils sont répétés. Ils sont à utiliser avec précaution chez l'enfant de moins de 2 ans.

Un traitement antibiotique oral est recommandé en cas d'impétigo surajouté.

**Au niveau environnemental**, les vêtements, draps, serviettes doivent être lavés en machine avec le programme cycle long (gale commune).

Il est parfois nécessaire d'appliquer un deuxième traitement 8 à 15 jours après le premier, en cas de persistance de lésions cliniques évocatrices et/ou d'examen parasitologique positif, notamment dans les gales profuses.